

Bureau cantonal d'aide au retour - Service de la population

Contact



Adresses

Bureau cantonal d'aide au retour - Service de la population
Av. de Beaulieu 23
1004 Lausanne



Mail

cvr@vd.ch



Téléphone

021 316 97 55



Site

<https://www.vd.ch/themes/population/population-etrangere/conseil-en-vue-du-retour-bureau-cantonal-daide-au-retour/>



Fax

021 316 99 83



Horaires

Sur rendez-vous : lundi: 8h30 - 12h et 14h30 - 17h
mardi à jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h vendredi :
8h30 - 12h

Informations complémentaires

Type

Organisme d'action sociale

Langues

Français / Anglais

Population concernée

Etrangers séjournant dans le canton au titre de la loi sur l'asile (NEM, requérant débouté, titulaire d'un permis N, F, B ou C réfugié), étrangers émargeant de l'aide sociale (RI) désirant quitter définitivement notre pays, étrangers séjournant depuis plus de 6 mois dans droit dans notre canton. Ne peuvent pas bénéficier de l'aide au retour: - les personnes ayant commis un crime ou des délits répétés; - les ressortissants de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE), des Etats-Unis, du Canada, du Japon, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Corée du Sud, ou d'un Etat non soumis à l'obligation de visa pour des séjours jusqu'à trois mois.

Rayon géographique

Canton de Vaud

Buts

Faciliter le retour et la réinsertion des populations concernées. Assistance lors de la préparation du retour et, dans certains cas, des aides financières et des soutiens pour la réinsertion au pays.

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch